



Vie municipale

Aides aux démarches en ligne : Attention aux sites payants !

Lorsque vous effectuez une démarche en ligne auprès des administrations françaises telle qu'une demande de renouvellement de pièce d'identité, il est possible que certains sites internet de sociétés privées, qui n'ont aucun lien avec les administrations, proposent de vous aider dans vos démarches.

Publié le 12 mai 2025

Prenez garde, non seulement ces services sont payants mais ils ne simplifient en aucun cas votre démarche et vont même la compliquer en faisant intervenir un tiers.

Il vous faudra par exemple signer un mandat par lequel vous autorisez l'intermédiaire à faire la démarche en votre nom et donc télécharger le document puis l'imprimer, le signer, le scanner et le téléverser de votre ordinateur vers le site, ce qui va allonger le temps dédié à réaliser votre démarche en ligne.

Certains sites frauduleux se contentent même d'empocher votre argent sans vous fournir le moindre service.

Pour rappel, le site internet officiel concernant les carte d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation est France Titre ANTS - Agence Nationale des Titres Sécurisés.

En cas de doute ou de difficulté, n'hésitez pas à faire appel à Christophe Bradel, conseiller numérique à la mairie d'Essey-lès-Nancy.



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence